



Formation/initiation

Utiliser des échafaudages de pied



Nature de l'action :

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances



Finalité de la formation :

Être capable de travailler en sécurité sur un échafaudage de pied.



Objectifs pédagogiques :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité



Public concerné :

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pied.



Pré requis :

Aucun



Durée :

0,5 jour (soit 3,5 heures) minimum.



Conditions pratiques :

Sur site de formation ACTESUR
Une partie théorique
Une partie pratique



Evaluation des compétences :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.



Programme :

Selon cahier des charges l'Assurance Maladie/INRS
Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs La prévention des risques
Signaler les situations dangereuses
Communiquer - rendre compte
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation. Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Moyens pédagogiques:

Exposés.
Apports théoriques.
Mises en situations pratiques.
Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Effectif :

De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur

Compétence du formateur :

Formateur professionnel expérimenté et ayant suivi une mise à jour des compétences pédagogiques et techniques depuis moins de 5 ans

Documents de référence :

Recommandation R408, arrêté du 21 Décembre 2004, articles 4323 du code du travail
Cahier des charges de l'Assurance Maladie/INRS